

AUREILHAN, le

08 SEP. 2025

Convocation du Conseil Municipal

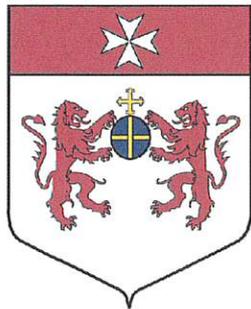
Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le

**Lundi 15 septembre 2025 à 18h30,
Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aureilhan**

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 4 juin 2025 ;
- 2) Signature d'une convention de partenariat avec Le Parvis pour l'année 2026 ;
- 3) Ressources Humaines : création et suppression de postes ;
- 4) Ressources Humaines : création d'un poste non permanent ;
- 5) Signature d'avenants aux marchés de travaux de reconstruction du bâtiment Mille-Clubs pour amélioration énergétique et accessibilité ;
- 6) Echange sans soulte des parcelles cadastrées AB 1046p, propriété de la Commune, et AB 288p, propriété de l'indivision Forcade ;
- 7) Signature de trois conventions de servitude au profit d'Enedis pour les parcelles cadastrées AB n° 64-75-556-557-559-729-732-743 et AN n°1226-1227-1429 ;
- 8) Syndicat Départemental d'Energie : programme éclairage public 2025 : éradication des lanternes boules ;
- 9) Signature d'une convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hautes-Pyrénées relative à la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité ;
- 10) Dénomination des voies de desserte d'un ensemble immobilier situé en bordure de l'avenue du Pic du Midi ;
- 11) Signature d'une convention avec le Département des Hautes-Pyrénées relative à la pose d'un coussin berlinois sur la route départementale n°8 ;
- 12) Solidarité en faveur des communes sinistrées des Corbières ;
- 13) Signature d'une convention avec la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées relative à la participation financière pour la réfection définitive du revêtement de voirie suite à des travaux de renouvellement du réseau d'assainissement rue du Moulin à Aureilhan ;
- 14) Avis de la Commune d'Aureilhan sur le projet modifié de contournement Nord de Tarbes à l'issue de la première phase de concertation ;
- 15) Signature d'une convention opérationnelle tripartite avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie et la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées relative à la requalification du cœur de ville ;



- 16) Information sur la mise à disposition d'un agent ;
- 17) Information sur les décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire

Emmanuel ALONSO